



Règlement Concours Photo ALIP Été

2020

Article 1

L'école ALIP organise un **concours de photographie sur le thème « Etoile (s) »** dans le cadre de la journée internationale de la photographie qui se déroule le 19 août 2020.

Article 2

Le concours est ouvert à tous.

Article 3

Le concours est ouvert à tout type de photographie (argentique, numérique, polaroid ...). Retouches autorisées.

Article 4

Pour être valide, la photo doit être envoyée à info@alipfrance.com **entre le 21 juillet et le 17 août 2020** avec les informations suivantes :

- **Titre du mail : ALIP concours de la photographie 2020**
- **Corps du mail : Nom et Prénom / Pays / Contact + texte suivant : « je certifie sur l'honneur être l'auteur de cette photo ».**
- **Photo jointe : format JPEG ou PNG – 2 photos maximum par participant**

L'ALIP s'engage à ne pas transmettre les informations.

Article 5

Les photos transmises ne doivent comporter aucun message à caractère violent, pornographique ou raciste ni être porteuses d'un message politique ou religieux.

Article 6

L'équipe de l'école ALIP évaluera les photos sur les critères : originalité et respect de la consigne.

Article 7

2 gagnants seront choisis et prévenus par email. Les photos seront diffusées à partir du 19 août sur les réseaux sociaux et le site internet de l'ALIP.

Article 8

Le prix est : **2** accès au Parcours Découverte de Planète ALIP – *Plate-forme E-learning* « Pourquoi pas la France ? ». Il sera fourni dans un délai d'un mois après la clôture du concours.

Article 9

Toute réclamation doit être envoyée à mguillem@alipfrance.com